

## SÉANCE DU 19 MAI 2025

Convoqué le 12 mai 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 19 mai, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Joffrey BARALLE

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

### 2025-19 POINT SUR LES TRAVAUX

- Suite à la dernière réparation de la canalisation route de Charsonville, à la hauteur du château d'eau, les travaux de réfection de la chaussée sont reportés au 09 juin à cause de l'attente de différentes fournitures.  
L'enrobé sera refait courant juillet sur cette zone par le Département.
- Les bordures de l'écluse au niveau de l'arrêt de bus de la Renardière ont été repeintes en blanc par les employés municipaux.  
Afin d'améliorer la signalisation de cette écluse, il a également été demandé à la société Augis un devis pour la pose de balises.  
Il ne sera pas donné suite à cette demande, le montant annoncé de 1 740 €TTC ayant été jugé trop élevé par les membres du Conseil. Nous cherchons une autre solution.
- Suite à la dégradation importante de la route de la Borde (entre la route de Meung et le Garage « Centre Mécanique Bacconnais »), ainsi que de la route de Préazon, il a été demandé un devis de réfection locale à la société BSTP.  
Le montant total pour la route de la Borde s'élève à 6 090 €TTC, celui de la route de Préazon à 15 930 €TTC pour une réparation locale de 100 m de cette route avec réfection des accotements.  
Un devis comparatif sera demandé avant engagement des travaux.
- École : après la casse d'une pièce du mécanisme, la porte extérieure avant du couloir menant aux 2 classes est actuellement condamnée.  
Malgré la faible vétusté de cette porte, remplacée lors de la rénovation de notre école, les pièces détachées ne sont malheureusement plus disponibles.  
Cette porte ne peut donc pas être réparée. Une consultation pour le remplacement de celle-ci est en cours.  
Devis de la société Bernardi : Remplacement par une nouvelle porte en acier. Montant du devis : 4 370 €TTC  
Devis de la société Robillard : Remplacement par une nouvelle porte en aluminium. Montant du devis : 4 038 €TTC. Il leur sera demandé de mettre à jour le devis avec une porte en acier.  
La garantie de cette nouvelle porte sera de 10 ans.
- Autres travaux de l'école élémentaire :  
La directrice de l'école nous demande de remplacer les néons du bureau de direction qui clignotent, de terminer la peinture de la marelle dans la cour de récréation, ainsi que de remplacer les rideaux de la salle polyvalente  
La peinture sera réalisée par les employés municipaux un mercredi par temps sec. Pour permettre d'atteindre le minimum de commande, le remplacement des rideaux sera regroupé avec d'éventuels futurs besoins.
- Aménagement du jardin de l'école élémentaire : une réunion est à planifier dans le cadre du projet « Ecole et Environnement » avec les intervenants afin d'échanger sur des propositions d'aménagement de la cour de récréation, ainsi que du jardin attenant.  
Dans le cadre du projet « Plant 'Action » porté par le Pays Loire-Beauce, Mme la directrice prépare une demande de subvention pour la plantation de 2 arbres à l'automne, permettant ainsi d'amener plus d'ombre dans le jardin de l'école.

Madame la directrice sollicite également la générosité des Bacconnais pour la fourniture de différentes pousses à planter afin de poursuivre la haie le long du jardin et demande s'il est possible d'installer un deuxième récupérateur d'eau de pluie au niveau d'une descente de gouttière dans le jardin, afin de permettre l'arrosage des différentes plantations.

Le terrain de basket situé dans le fond du terrain n'étant plus praticable, il a été demandé par l'équipe enseignante de le remplacer par un City stade. Cette proposition n'a pas été suivie par le Conseil, au vu du coût élevé de ce type d'installation, et de la localisation de celui-ci (nuisance auprès des voisins) d'autant que le square inter-générationnel sera mis en service sur le terrain face à la Mairie dans les prochaines semaines.

#### 2025-20 TARIF PARTICIPATION RACCORDEMENT RÉSEAU EAU POTABLE

A l'occasion d'un nouveau raccordement au réseau d'adduction en eau potable, il est jusqu'à présent demandé aux propriétaires une participation d'un montant de 1 000 € HT.

Après analyse des 3 derniers raccordements, le coût pour la commune s'élève généralement à environ 2 200 €.

C'est pourquoi, le conseil a voté à l'unanimité la mise à jour de cette participation d'un montant de 1 500 € H.T. par compteur.

#### 2025-21 CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ARCEAUX VÉLOS – AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER LA CONVENTION

Dans le cadre des dispositifs AVELO 3 et Fonds Vert, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a obtenu des financements pour l'installation d'arceaux vélos de stationnement afin de favoriser le développement de la pratique cyclable sur son territoire.

Par délibération du Conseil Communautaire n° 2025-053 en date du 3 avril 2025, la Communauté de Communes a été désignée coordonnateur d'un groupement de commandes pour passer en commun un marché d'acquisition d'arceaux de stationnement vélo avec les communes volontaires.

La Communauté de Communes étant bénéficiaire des subventions, les modalités financières, définies dans la convention constitutive, reposent sur le règlement des factures par la Communauté de Communes puis une refacturation du reste à charge auprès de chaque commune, déduction faite des subventions obtenues à hauteur de 70 % du coût HT des dépenses.

Considérant les besoins d'arceaux vélos recensés sur la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

1°/ APPROUVER les modalités administratives de la convention de groupement de commandes présentée en annexe de la délibération ;

2°/ AUTORISER Madame le Maire à signer la convention et tout document afférent.

#### 2025-22 CAMP DE VACANCES DU CENTRE DE LOISIRS DE HUISSEAU SUR MAUVES

Le centre de loisirs de la commune de Huisseau sur Mauves propose cette année d'organiser pour les enfants un camp de vacances à Amboise pendant 5 jours début juillet.

Le coût de ce séjour s'élève à 400 € par enfant, et la commune de Huisseau sur Mauves participera pour les familles Uxelloises à hauteur de 150 € par enfant.

A ce jour, 3 enfants Bacconnais sont préinscrits pour ce séjour, et certaines familles ont sollicité la mairie pour une participation financière.

Sachant que la commune cofinance déjà une structure d'accueil de loisirs via l'ALSH Communautaire de Beauce la Romaine, le Conseil Municipal a refusé à la majorité cette demande de subvention.

**2025-23 QUESTIONS DIVERSES**

- M. BUISSON, Entraineur de l'équipe nationale de cécifoot, habite notre commune et se propose de partager ses contacts et de communiquer ses coordonnées auprès des associations de la commune. Nous le remercions par avance pour cette disponibilité.
- Après l'arrêt de notre commerce « P'Osez L'Instant », il a été porté à la connaissance du conseil les différentes dettes laissées par l'ancien gérant : 2 400 € dues à l'URSAFF, 2 700 € pour la commune au titre du loyer de l'appartement et 150 € au titre de diverses cotisations. Ces dettes seront régularisées par l'association « Mille Cafés ». Un rendez-vous téléphonique est prévu entre Monsieur Godino de l'association et deux candidats à la reprise du commerce. A l'issue de cet entretien téléphonique, et après validation des candidatures par 1000 cafés, ces candidats seront reçus en entretien à la Mairie. Afin de limiter les risques de dettes en cas de cessation d'activité, il sera demandé au futur gérant une participation financière à l'installation.
- Cérémonie du 14 juillet : la commission « fêtes et animations » va consulter le Lucky de Charsonville et l'Hyper U de Baule pour le repas du 13 juillet au soir. Pour rappel, la buvette sera tenue cette année par l'association JSB Tennis. Monsieur Éric LANGÉ accepte d'aider notre agent communal pour l'installation et le tir du feu d'artifice.
- Lotissement du Clos du Bourg : le refus du Conseil Municipal de la proposition de modification de l'aménagement du Clos du Bourg a été actée par le Lotisseur.
- Journée du cyclotourisme : dans le cadre de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme 2025, notre commune accueillera une étape de la boucle « Petite Beauce et Dunois » le 08 août prochain. Près de 1 500 personnes sont attendues sur notre commune à cette occasion. Nous remercions la commune de Meung sur Loire pour le prêt de barrières, tables et chaises. Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour permettre l'accueil des cyclistes dans les meilleures conditions possibles. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.
- Comité des Fêtes : le comité des fêtes de Baccon se propose de réaliser un terrain de pétanque à la mare (entre l'école et la salle des fêtes). Le Conseil n'y voit aucune objection.
- Square intergénérationnel : la pose des premiers agrès a eu lieu ces derniers jours. Le reste des installations sera finalisé dans les prochaines semaines.
- L'achat des terrains pour la création de la piste cyclable n'a toujours pas été signé. Le Notaire doit recontacter le géomètre suite à un problème de bornage.
- Une analyse d'eau effectuée par un particulier est conforme à celle du laboratoire CARSO.

Mme Anita BENIER

M. Régis VRAIN

M. Charles MALAUZAT

M. Antoine PRÉVOST

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

Mme Céline CHAUVET

M. François MOREAU

M. Joffrey BARALLE

M. Bruno BOURGEOIS

Mme Gladys CHAVOUET

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

M. Nicolas d'ABOVILLE

Mme Sophie LE NOAN